



ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
VICE-RECTORAT CHARGE DE LA COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE, DES
PARTENARIATS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
COOPERATION UAC-ARES

Abomey-Calavi, le 25 Septembre 2023

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION DES FORMATIONS DE
MASTER RECHERCHE PRIORITAIRES DANS LES DOMAINES DE L'ALIMENTATION,
NUTRITION ET SANTE (RELANCE)

Référence :

Date de publication : 25 septembre 2023

Date limite de soumission : 16 octobre 2023

Modalité d'envoi des dossiers : Voie électronique uniquement en un **SEUL fichier PDF** au plus tard le 16 octobre 2023 à 18h.

Adresse de soumission : à la Vice-Rectrice chargée de la Coopération Interuniversitaire, des partenariats et de l'Insertion professionnelle-CIPIP (Coordinatrice Sud du P5) à l'adresse : nkelome@yahoo.fr avec copie à : romain.houssa@unamur.be; nicodeme.chabi@gmail.com; joelle.leclercq@uclouvain.be; e.adako@gmail.com; marc.poncelet@ulg.ac.be; frederic.francis@uliege.be; dokovalery@yahoo.fr; victorien.dougnon@gmail.com; thierry.dewaha@uclouvain.be; flivinciano@yahoo.fr

Destinataires de l'appel : Ecoles Doctorales

Publication sur le site de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) : <https://uac.bj/>, groupes WhatsApp de l'UAC et Réseau mail de l'UAC.

NB : Ceci est un second appel pour recevoir des dossiers additionnels à ceux reçus lors du 1^{er} appel.



ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
VICE-RECTORAT CHARGE DE LA COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE, DES
PARTENARIATS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
COOPERATION UAC-ARES

1. Contexte et justification

L'Université d'Abomey-Calavi et l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES-CCD, Belgique) développent un cinquième programme d'appui institutionnel (P5).

A travers ce programme, l'UAC s'engage à poursuivre le renforcement de sa position et de sa reconnaissance nationale et internationale comme université de recherche, offrant des programmes doctoraux et masters recherche de haut niveau. L'ambition visée par l'UAC, au travers notamment du développement de ses partenariats et de celui-ci en particulier, est qu'en 2027, **la qualité de la formation à la recherche et de la recherche scientifique pluridisciplinaire ainsi que de l'innovation soient améliorées dans une approche « one health », principalement dans les domaines de l'alimentation, de la nutrition et de la santé des enfants et des femmes en âge de procréer, et les résultats de recherche soient mieux valorisés, en tenant compte des facteurs socio-économiques, d'équité et d'inclusion.** Pour ce faire, trois axes d'intervention seront poursuivis, de manière concertée et organisée, autour de ces thématiques. Ces trois axes d'intervention sont organisés en trois résultats à savoir :

- Résultat 1 (R1) : **Renforcement des formations avancées** (master et doctorat) à la recherche pluridisciplinaire.
- Résultat 2 (R2) : **Collaborations inter-laboratoires pour produire des résultats scientifiques** qui soutiennent des innovations et leur valorisation grâce à des équipes de recherche compétentes.
- Résultat 3 (R3) : **Développement de la dimension régionale** du programme ainsi qu'un meilleur apprentissage des étudiants et des chercheurs par des mobilités et l'utilisation du numérique dans tous les secteurs du partenariat.

Le R1 soutient la formation avancée de chercheurs et les ouvertures pluridisciplinaires dans une perspective One Health dans différentes disciplines.

Le Résultat 2 est le cœur du programme qui vise dans son ensemble le renforcement des capacités collectives et individuelles de recherche scientifique au service de l'UAC et des politiques publiques dans le domaine ciblé. En effet, le résultat 2 vise à mobiliser des clusters de recherche autour de laboratoires et unités d'excellence pour réaliser un programme de recherches original.

Le R3 développe spécifiquement l'horizon régional de cette recherche/valorisation dans ce domaine.



ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
VICE-RECTORAT CHARGE DE LA COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE, DES
PARTENARIATS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
COOPERATION UAC-ARES

Pour une mise en œuvre effective dudit nouveau programme de l'ARES-UAC (P5), l'UAC lance le présent appel à candidatures pour la **sélection des formations encadrant des étudiant.es en master recherche, dans le but de bénéficier des appuis de ce programme.**

2. Critères d'éligibilité

Pour participer à ce Programme d'Appui Institutionnel, les programmes de formation à la recherche doivent répondre aux critères d'éligibilité ci-après :

- Appartenir à l'une des cinq écoles doctorales suivantes : ED Sciences agronomiques et de l'eau, ED Sciences de la vie et de la terre, ED Sciences de la Santé, ED Sciences Économiques et Gestion, et ED pluridisciplinaire liée à la FASH¹
- Montrer clairement les liens entre les thématiques enseignées dans la formation et les domaines de l'alimentation, nutrition et santé. La mise en œuvre d'une optique « One Health » dans la formation serait un atout.
- Justifier d'une ancienneté d'au moins 3 cohortes de diplômés de masters de recherche formés.
- Avoir une équipe d'enseignants/formateurs opérationnelle et mettre en œuvre une gestion collective du programme de formation
- Expliquer les pratiques ou intentions de l'équipe par rapport aux aspects genre dans le recrutement et la gestion des étudiant.es dans la formation
- Expliquer les pratiques ou intentions de l'équipe à s'impliquer dans : des programmes de mobilités, des coopérations inter-universitaires (sud-sud ou sud-nord) ; des formations à distance (webinaires,...) ; et la mise en ligne des matériels pédagogiques.

2.1 Dossiers de Candidature (A soumettre par le Responsable de la formation)

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Recteur de l'UAC à l'attention de la VR-CIPIP montrant les motivations de la formation à participer à ce programme AI-P5,

¹ Ces cinq ED ont été définies comme prioritaires du programme l'hors de la mission d'identification du P5 qui a eu lieu en avril 2022.



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
VICE-RECTORAT CHARGE DE LA COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE, DES
PARTENARIATS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
COOPERATION UAC-ARES

- Une lettre de recommandation du Directeur de l'Ecole doctorale dans laquelle opère la formation;
- Le programme d'enseignement à la recherche établissant le lien avec des axes d'intervention du P5 : l'alimentation, la nutrition et/ou la santé (humaine, animale et environnementale)
- Expliquer l'intérêt (et la capacité) de la formation à renforcer les apprentissages dans une approche One Health.
- Documenter les collaborations avec des laboratoires où sont réalisés les travaux pratiques (ou supervision de travaux de recherche) dans le cadre de la formation. Dans le cas de plusieurs laboratoires impliqués, montrer les apports respectifs de ceux-ci.
- L'autorisation de création de la formation qui doit dater de trois ans au moins,
- Preuve de la validation de l'offre de formation par les services de l'Université d'Abomey-Calavi, avec la liste des personnes (et leurs entités d'origine et contacts) qui sont actuellement responsables des activités d'enseignement dans la formation,
- Le CV du coordonnateur de la formation
- Les procès-verbaux des conseils de délibération des trois dernières années
- Un document expliquant les pratiques ou intentions de l'équipe des enseignants/formateurs par rapport aux aspects genres pour le recrutement des étudiant.es dans la formation (+ liste des étudiant.es précédemment recrutés dans ladite formation).
- Indiquer les pratiques ou perspectives de l'utilisation du numérique dans le cadre de la formation
- Indiquer 3 éléments qui constituent les forces de la formation
- Indiquer 3 éléments qui constituent des faiblesses pour lesquelles des appuis seront nécessaires et prioritaires pour renforcer la formation (en adéquation avec les objectifs du P5)
- Donner toutes les Informations pertinentes sur l'insertion professionnelle des diplômés de la formation au cours des 3 dernières années,



ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
VICE-RECTORAT CHARGE DE LA COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE, DES
PARTENARIATS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
COOPERATION UAC-ARES

- Donner la liste éventuelle des matériels pédagogiques mis en ligne, des formations à distance organisées et des éventuelles coopérations inter-universitaires (sud-sud et sud-nord) dont aurait bénéficié la formation
- Donner la liste des appuis récents que la formation aurait obtenus auprès d'autres bailleurs ou du gouvernement béninois au cours des 3 dernières années

2.2 Le dossier complet qui inclus les éléments demandés ci-dessus doit être transmis **en version PDF** au plus tard **le 16 octobre 2023 à 18 heures par voie électronique aux adresses électroniques indiquées**. Les structures intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses électroniques mentionnées ci-dessus.

NB : Tout dossier incomplet, et/ou arrivant après la date/heure fixée sera automatiquement rejeté.

Ont Signé

Le Coordonnateur Nord

Romain Houssa

Professeur Romain HOUSSA

La Coordonnatrice Sud

Prof. Nelly Kelome
Vice Rectrice, Coordonnatrice Sud du Programme
d'Appui Institutionnel Belge P5 / ARES / UAC.

Professeur Nelly KELOME